

Bloc Notes

Informazioni

* Trait d'union 41



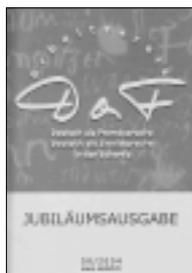
ch Jugendaustausch wartet einmal mehr mit einem interessanten Bulletin auf. Zahlreiche Autoren aus der Schweiz und aus dem Ausland berichten über ihre Erfahrungen im Rahmen von Austauschprojekten. Neben den üblichen Projektformen auf den verschiedenen Schulstufen und mit dem Ausland, finden sich nun auch Berichte zum Austausch im Internet. Es fehlen auch nicht zahlreiche Tipps und Ideen sowie Rezensionen zu einschlägigen Büchern.

Kontakt:

Postfach 358, CH-4502 Solothurn
www.echanges.ch
austausch@echanges.ch

Wir gratulieren dem Arbeitskreis Deutsch als Fremdsprache / Deutsch als Zweitsprache in der Schweiz

zu seiner Jubiläumsausgabe, die als 50. Rundbrief in ganz neuem Kleide aufgelegt worden ist.



Aus diesem Anlass blickt das Redaktionsteam zurück auf die Gründung des Arbeitskreises, die in einer Zeit erfolgte, als das Bewusstsein dafür, dass Deutsch auch im deutschsprachigen Raum der Schweiz eine Fremdsprache sein könnte, noch kaum entwickelt war. Die historische Spurensuche durch die 49 vorausgehenden Rundbriefe beginnt mit der Betrachtung der damals benutzten Lehrwerke (1986: die kommunikative Methode hatte sich gerade durchgesetzt), verweilt ein wenig bei der

Frage, welches Deutsch man eigentlich in der Schweiz unterrichten sollte (1995), druckt noch einmal Marcel Schwanders wegweisenden Vortrag über das Zusammenleben in der vier-sprachigen Schweiz ab (Jahrestagung 1998) und endet mit dem aktuellen Interview einer "gestandenen" DaF-Lehrerin, der neben der didaktischen Komponente inzwischen der soziale Kontakt zu den Lernenden immer wichtiger geworden ist. Weiterhin enthält der Rundbrief Rezensionen von Lehrwerken, praktische Unterrichtsvorschläge sowie Hinweise auf Fortbildungsveranstaltungen.

Auch abzurufen über:
fortbildung@akdaf.ch



Centre suisse de coordination
pour la recherche en éducation

Le modèle St. Johann : évaluation d'un modèle d'intégration des enfants allophones en ville de Bâle

Brève description de la recherche

St. Johann est un quartier populaire de la ville de Bâle; dans ses écoles, environ quatre enfants sur cinq viennent de familles allophones. Face aux difficultés grandissantes que rencontraient les enseignants dans leur travail, différentes mesures de soutien furent introduites à partir des années 70: cours d'allemand pour les enfants allophones, leçons de rattrapage pour enfants en situation d'échec, intégration partielle des cours de langue et de culture d'origine dans l'enseignement régulier, multiplication des classes d'intégration et des classes à effectifs réduits, etc. Chacune de ces offres supplémentaires avait ses mérites, mais aussi ses défauts. L'absence de coordination entre les différentes mesures d'appui et l'enseignement régulier, mais également entre les offres d'appui elles-mêmes a été désignée comme le plus grand défaut

de ce système. Vers la fin des années 80, les enseignants de l'école de St. Johann commencèrent à mieux collaborer afin de résoudre les problèmes liés au multiculturalisme et à l'allophonie de la plupart des élèves. Le "Modell St. Johann" est le fruit de ces travaux qui ont duré des années; il ne s'agit pas vraiment d'un travail terminé car des modifications y sont apportées en permanence.

Les Bâlois misent fortement sur les compétences linguistiques des élèves. De bonnes compétences dans la langue d'origine étant considérées comme un prérequis fondamental pour une acquisition réussie d'autres langues, tout les enfants fréquentent en principe des cours de langue et de culture d'origine (les enfants suisses également); les élèves appartenant à un groupe linguistique ou ethnique pour lequel ces cours n'existent pas, sont orientés vers un groupe multiculturel. Comme les cours d'allemand, organisés par niveaux d'aptitudes, les cours de langue et de culture d'origine créent des rapports sociaux. Une autre caractéristique importante du modèle de St. Johann est l'intégration de mesures pédagogiques spéciales dans l'enseignement régulier; les enfants les plus faibles scolairement restent donc au sein de leur classe normale. Un rapport d'évaluation décrit les résultats obtenus à l'école St. Johann. Les compétences linguistiques des élèves sont jugées satisfaisantes ou même bonnes, vu leur origine socio-culturelle. De même, l'intégration sociale et émotionnelle des enfants semble être bonne. Des efforts accrus devraient être faits, entre autres, dans le domaine des cours offerts aux parents des enfants allophones; s'ils maîtrisaient mieux la langue locale, ils seraient mieux à même de soutenir leurs enfants dans leur scolarité.

Personne à contacter: Dora Luginbühl
PH Thurgau, Nationalstrasse 19
8280 Kreuzlingen, Tel. 071 678 56 56,
dora.luginbuehl@freesurf.ch



EDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDPE Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
CDEP Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Développement de l'enseignement des langues: calendrier établi pour l'ensemble du pays

Les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique veulent développer de manière coordonnée l'enseignement des langues dans la scolarité obligatoire et stimuler plus tôt les compétences linguistiques. Leurs objectifs communs: promouvoir davantage la langue première (langue nationale locale) et, à plus long terme, enseigner à tous les élèves deux langues étrangères introduites au plus tard à partir de la 3e et de la 5e année scolaire. L'éventail des langues comprendra obligatoirement une deuxième langue nationale et une autre langue qui sera généralement l'anglais. La mise en œuvre doit débuter en 2010 ou en 2012 au plus tard, selon la situation qui prévaut dans les cantons.

[...]

La stratégie sur le développement de l'enseignement des langues a été acceptée avec 24 voix et 2 abstentions (AI, LU) par les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique réunis en assemblée plénière le 25 mars 2004. La CDIP se prononce ainsi clairement en faveur du maintien d'une deuxième langue nationale pour tous les élèves dès le degré primaire (au plus tard à partir de la 5e année). Dans un pays plurilingue, et pour des raisons politiques, une deuxième langue nationale fait indiscutablement partie des langues dont l'apprentissage doit débuter tôt. La CDIP soutient également l'objectif d'offrir la possibilité aux élèves de développer leurs connaissances dans d'autres langues nationales.

Le calendrier établi en commun fixe le programme suivant (des dispositions différenciées pourront être prises par TI et GR en raison de leur situation linguistique spécifique):

- **Harmonisation des conditions de départ d'ici 2006/2007:** dans tous les cantons, une deuxième langue nationale devra être enseignée à tous les élèves au plus tard dès la 5e année et l'anglais au plus tard dès la 7e année.
- **Atteinte de l'objectif à long terme** (deux langues étrangères au plus tard à partir de la 3e et de la 5e année scolaire): l'enseignement d'une première langue étrangère en 3e année devra être effectif dans tous les cantons au plus tard à partir de 2010, et celui d'une deuxième langue étrangère en 5e année devra l'être au plus tard à partir de 2012. De fait, les premières mises en œuvre débuteront avec l'enseignement de l'anglais dès la 3e année en Suisse centrale (rentrée scolaire 2005/2006) et dès la 2e année dans le canton de Zurich (progressivement à partir de 2004/2005).
- **Ordre d'introduction des langues:** cette question sera coordonnée au sein des quatre conférences régionales de la CDIP. Leurs décisions ou déclarations d'intention déjà connues à ce jour laissent entrevoir la solution suivante:
 - Dans la plus grande partie de la Suisse alémanique, l'an-

glais sera la première langue étrangère enseignée (à partir de la 2e ou 3e année), suivie du français dès la 5e année comme actuellement (CDIP de la Suisse centrale, CDIP de la Suisse orientale et Zurich).

- En Suisse romande, l'allemand est déjà enseigné aujourd'hui dès la 3e année primaire et restera la première langue étrangère enseignée, suivie de l'anglais, dont l'introduction sera par la suite avancée en 5e année (Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande).
- Dans la zone proche de la frontière linguistique (parties germanophones de VS et FR et probablement dans d'autres cantons), le français restera la première langue étrangère enseignée, suivie de l'anglais introduit à l'avenir dès la 5e année. La position de la conférence régionale (CDIP de la Suisse Nord-Ouest) est encore attendue.
- Dans les cantons du Tessin et des Grisons, la première langue enseignée reste une langue nationale.

Caractère obligatoire conféré par les standards en langues

Les modifications programmées dans l'enseignement des langues prendront un caractère obligatoire par le biais du projet HarmoS (harmonisation de la scolarité obligatoire). La CDIP se propose en effet, dans le cadre de ce dernier, de prescrire des standards ou niveaux de compétence mesurables pour la langue première et pour les langues étrangères. Les niveaux de compétences que devront obligatoirement atteindre les élèves à travers l'enseignement des langues seront ainsi fixés à partir de 2007 sur le plan suisse.

[...]

Les cantons entendent intensifier leur collaboration pour réaliser ce but commun, en prenant ensemble, au niveau suisse, les mesures suivantes:

- fixer de manière contraignante des standards pour les langues (dès 2007),
- généraliser l'usage des portfolios des langues (à disposition à partir de 2005 et 2007 pour la scolarité obligatoire),
- édicter des exigences relatives à la formation des enseignantes et enseignants (compétences linguistiques et didactiques) (dès 2006/2007),
- évaluer régulièrement l'enseignement des langues sur le plan national (dès 2005),
- instaurer une agence nationale pour la promotion des échanges, en collaboration avec la Confédération (dès 2006),
- instaurer un centre national de compétences sur les langues, en collaboration avec la Confédération (dès 2007/2008).

Kommentare zur Entscheidung der EDK

In Grischun as piglia las decisiums cun calma

Davo la hectica dals ultims ans as tratta uossa in prüma lingia da consolidar las innovaziuns decisas. In terra rumantscha as concentreschan ils sforzs sün duos champs. Dad üna vart as occupan adüna pü blers cumüns cun l'introducziun da la scoula bilin-gua a aprtir da la prüma classa primara. Quia daja amo bler dad optimar: La scoulaziun da la magistraglia, la furniziun da buns mezs d'instrucziun, l'evaluaziun impustüt da las cugnuschentschas dal rumantsch a la fin da la scoulaziun obligatoria. Il seguond problem chi svaglia emeziuns, spranzas e temmas es il concept cha la Regenza ha preschantà (sainza consulta-zions, ne pro las uniuns rumantschas ne pro la magistraglia), nempe quella da rimplazzar in scoula la lingua scritta; impe da mezs d'instrucziun i'ls differents idioms, dess gnir edit a partir da l'an chi vain be pü material da scoula in Rumantsch Grischun. In vista a la situaziun ourdvard periclitada dal rumantsch üna decisium fich problematica.

Acceptada vain aint il Grischun tudaisch la proposta dad introdüer la prüma lingua da contact pü bod. Pero eir qua es la prüma lezcha quella dad amegldrar l'instrucziun dal italian illa 5/6a classa. Cumbain cha l'italian gioda üna gronda acceptanza, nu corre-spuondan ils resultats raggiunts fin hoz a las aspettativas.

Romedi Arquint

commember dal cussegl da la Fundaziun Linguagts e Culturaz

L'ordre d'introduction des langues vivantes à l'école n'a pas l'importance qu'on lui prête.

Et si l'ordre d'introduction des langues à l'école ne jouait qu'un rôle mineur?

En Europe, près de la moitié des systèmes commencent par une langue de proximité, l'autre moitié par une langue de grande diffusion internationale. Il n'y a pas de règle parce que les situations sont différentes. En revanche, les rendez-vous linguistiques sont centraux.

Les rendez-vous linguistiques en Europe et en Suisse, c'est le **plurilinguisme**, soit le **nombre** de langues apprises avant 15 ans, trois langues, et non plus deux; la **précocité** de leur apprentissage, à l'École primaire au plus tard; le genre de langues apprises, soit la double maîtrise d'une langue du voisin et d'une langue de grande communication. Ce qui compte, c'est **les niveaux de langues** acquis à 15 ans et comparés selon le modèle du Conseil de l'Europe. Quant aux modalités - précoce? intensif? l'allemand d'abord? l'anglais d'abord? - ce ne sont que des modalités.

Les Ministres suisses de l'Education ont choisi de donner aux Cantons des rendez-vous linguistiques en termes de **standards**. C'est bien. C'est essentiel. C'est suffisant.

Prescrire encore l'ordre d'apprentissage de ces langues n'aurait pas l'importance que l'opinion publique suisse semble vouloir lui accorder. Ce serait une injonction non nécessaire dans un système plurilingue.

Jacques-André Tschoumy

membre du Conseil de la Fondation Langues et Cultures.

L'adesione molto critica del Ticino

La Svizzera è un formidabile modello di convivenza di lingue e culture differenti che rappresentano una grande e immensa ricchezza da difendere. In altre parole: non possiamo sacrificare l'identità di un'intera nazione sull'al-

tare di chi, per puro utilitarismo o per comodità, sostiene l'insegnamento dell'inglese già nei primi anni di scuola elementare relegando però le altre lingue nazionali al ruolo di comparse (l'italiano e il romancio) o di *quantité négligeable* (il francese). Non si tratta di rinnegare il ruolo dell'inglese - che tutti riconoscono, dimenticando però che la lingua più parlata in Europa è il tedesco - ma di promuovere una politica delle lingue che rispetti anche e soprattutto il nostro federalismo. Per questo motivo il Ticino ha dato un'adesione molto critica al documento elaborato dalla Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione: *adesione* perché siamo coscienti della necessità di dover trovare un accordo e un coordinamento sul piano nazionale nell'ambito dell'insegnamento delle lingue; *critica* perché la proposta, che prevede l'insegnamento di due lingue straniere già nelle scuole elementari, appare poco sostenibile nella realtà scolastica, in particolare del nostro Cantone; *critica* anche perché l'italiano meritava una diversa considerazione nella proposta della CDPE. Continueremo a batterci perché l'italiano sia offerto nelle scuole e nelle università degli altri cantoni. Eravamo fieri di poter dire che ogni svizzero poteva sedersi attorno a un tavolo e parlare nella sua lingua sapendo di essere capito. Lo scenario futuro sarà ben diverso: parleremo tutti inglese, ma forse ci capiranno meno.

Gabriele Gendotti

Consigliere di Stato, Direttore del Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Repubblica e Cantone Ticino. Membro del Consiglio di Fondazione della Fondazione Lingue e Culture.